



Programme d'installation de compteurs d'eau à des fins statistiques

Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Municipalité doit procéder à l'installation de 60 compteurs d'eau à des fins statistiques. L'objectif de cette démarche est de permettre à la Municipalité de compiler des données de consommation d'eau dans les secteurs résidentiels. Aucune taxe sur la consommation d'eau n'est facturée dans le cadre de ce programme.

Pour ce faire, nous sommes à la recherche de soixante (60) propriétaires de résidences unifamiliales isolées et/ou de résidences jumelées afin de procéder à l'installation des compteurs d'eau.

La Municipalité s'engage à :

- Fournir et installer, à nos frais, un compteur d'eau à des fins statistiques, dans la résidence. Le compteur d'eau demeurera la propriété de la Municipalité;

Le propriétaire devra s'engager à :

- Signer une entente avec la Municipalité qui autorisera cette dernière à installer et maintenir un compteur dans la propriété.
- Autoriser l'accès aux représentants de la Municipalité ou à une firme spécialisée mandatée par la Municipalité pour des fins d'entretien, réparations ou prise de lecture.

Le choix des participants au programme se fera sous le principe « premier arrivé, premier servi ».

Si le nombre de participants est insuffisant, une sélection aléatoire sera faite parmi les résidents desservis par le réseau d'aqueduc municipal pour l'installation des compteurs d'eau, jusqu'à concurrence de 60 compteurs.

Pour vous inscrire, veuillez contacter madame Geneviève St-Amour, coordonnatrice administrative au 819-324-5670 p. 3801 ou gstamour@val-morin.ca.